



Ministère du Logement et de l'Habitat durable

Paris, le 11 octobre 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le futur centre de premier accueil parisien, nouveau maillon dans l'accompagnement des migrants

Emmanuelle Cosse, ministre du Logement et de l'Habitat durable, est venue constater ce matin l'avancement du chantier du futur centre de premier accueil Dubois dans le 18^{ème} arrondissement de Paris. Sas d'entrée pour les primo arrivants, l'ouverture de ce centre vise à mieux les orienter vers des solutions d'accueil de plus long terme.

Afin d'assurer l'accueil digne des migrants venus chercher asile en France et d'éviter la formation de campements insalubres à Paris notamment, l'Etat met en œuvre une stratégie nationale, en ouvrant des centres d'accueil et d'orientation (CAO) répartis sur l'ensemble du territoire.

L'ouverture prochaine du Centre de premier accueil Dubois dans le 18^{ème} arrondissement de Paris, dans le cadre d'un protocole conclu entre l'Etat et la Ville de Paris le 7 septembre dernier, s'inscrit pleinement dans ce dispositif de mise à l'abri et d'accompagnement des migrants dans leur parcours.

Le centre de premier accueil parisien disposera d'une capacité d'accueil temporaire de 400 à 550 places. Le site comprendra un accueil de jour pour dispenser aux primo arrivants les informations sur leurs droits et un lieu de mise à l'abri pour hommes isolés.

Il constituera en effet un sas d'entrée pour les primo arrivants, permettant leur orientation rapide vers des solutions d'accueil de plus long terme : à la fin de l'année 2016, ce seront au total 19 500 places d'hébergement dédiées à la prise en charge des primo-arrivants qui auront été créées en Ile de France et sur l'ensemble du territoire national.

Dans le cadre de son action déterminée pour le développement et le bon fonctionnement de ce dispositif, Emmanuelle Cosse est venue constater le bon avancement du chantier du Centre Dubois, dont l'Etat prendra en charge 20% des dépenses d'investissement et 80% des dépenses de fonctionnement.

Soucieuse de la bonne articulation entre les différents maillons d'accueil et de mise à l'abri, la ministre a rappelé *« l'absolue nécessité d'œuvrer pour un accueil digne de personnes qui fuient les persécutions et les horreurs de la guerre. Il est de notre responsabilité de sortir ces gens de la rue, de la boue et de les accompagner pour faire valoir leur droit d'asile. Centre de premier accueil, centres d'hébergement d'urgence ou centres d'accueil et d'orientation, centre d'accueil pour demandeurs d'asile... il faut poursuivre les efforts pour fluidifier le parcours d'intégration de ceux qui viennent chercher asile sur notre sol. »*

[Retrouvez en ligne les photos des visites.](#)

Contact presse :

Ministère du Logement et de l'Habitat durable : 01 44 49 89 13

55 rue Saint-Dominique – 75007 PARIS

www.logement.gouv.fr

